

LE SENS DU SPORT

LES FEMMES DANS



LE SPORT

ÉTIENNE LABRUNIE ET OLIVIER VILLEPREUX

ACTES SUD **UNIVERS**

Extrait de la publication

Longtemps, les femmes ont été tenues à l'écart des sports officiels, jugés peu seyants pour le "sexe faible". L'évolution de la société leur a permis d'accéder à ces bastions masculins, non sans difficultés. Car le sport féminin soulève de manière cruciale la question de l'émancipation des femmes et de leur corps. Cet essai explore les frontières entre les genres, les notions de mixité, de féminité, et montre que le sport offre aux femmes une voie d'accomplissement personnel.

Un essai passionnant pour les passionnés de sport (et les autres).

www.actes-sud-junior.fr

LES FEMMES DANS LE SPORT

ACTES SUD JUNIOR



Extrait de la publication

ÉTIENNE LABRUNIE ET OLIVIER VILLEPREUX

LES FEMMES DANS LE SPORT

“Une olympiade femelle serait impratique,
inintéressante, inesthétique et, ne craignons
pas d’ajouter, incorrecte.”

Pierre de Coubertin

ACTES.SUD
UNIOR



Extrait de la publication

LE SENS DU SPORT
une collection dirigée par Jean-Philippe Acensi
et Olivier Villepreux

DANS LA MÊME COLLECTION :
Sports alternatifs, sports d'aujourd'hui
Football made in Afrique

Créée en 1996, **l'Agence pour l'éducation par le sport** est une organisation militante en réseau qui s'est fixé pour mission d'aider les personnes à se faire une place dans la société, de construire de nouvelles formes de savoir dans l'éducation par le sport partageables avec d'autres secteurs, de développer la reconnaissance du sport éducatif, social et citoyen.

contact@apels.org

Éditrice : Isabelle Péhourticq

Maquette : Christelle Grossin

© Actes Sud, APELS, 2010 • ISBN 978-2-330-01178-9

Loi 49-956 du 16 juillet 1949

sur les publications destinées à la jeunesse

www.actes-sud-junior.fr

www.apels.org

Chapitre 1

Histoire

L'histoire du sport féminin est intimement liée à l'évolution, à travers les époques, du statut, de la place et de l'image de la femme dans la société. Or, le contexte d'une époque est indissociable des avancées significatives, lorsqu'elles se produisent, en matière de droit des femmes. Il faut aussi tenir compte du courage et de l'abnégation de quelques pionnières. D'un autre côté, il est indéniable que le sport joue son rôle dans l'évolution de l'image de la femme et, dans une certaine mesure, participe à la lente et nécessaire reconnaissance des droits de cette dernière. Une plongée dans l'histoire du sport féminin et de sa pratique permet en tout cas de mieux comprendre un sujet complexe.

L'Antiquité

Dans la mythologie, Diane est sans doute la première sportive. La déesse, sœur d'Apollon, est armée d'un arc par Jupiter. La reine des bois suscite le respect chez les hommes et son caractère présage des attitudes ou des discours d'athlètes femmes du XX^e siècle : elle rejette le mariage, désire rester vierge et se montre sévère, parfois cruelle, envers les hommes. Elle qui oscille entre la sauvagerie et la civilisation s'éprendra néanmoins d'un garçon, mais pas n'importe lequel : Endymion, petit-fils de Jupiter, roi de l'Olympe... Il a hérité de la jeunesse éternelle. Un mythe après lequel courent de nombreux sportifs, prolongeant leur enfance dans des activités physiques ludiques.

Revenons sur terre : peu de choses sont évoquées sur le sport féminin dans les livres d'histoire. Chercher une trace de pratique sportive dans l'Antiquité, par exemple, relève de l'enquête minutieuse. *Le Grand Livre du sport féminin* propose néanmoins une chronologie qui débute au IV^e siècle avant J.-C. : "Cynisca, fille d'Archidamus (469-427), roi de Sparte, est la première femme à triompher aux Jeux olympiques dans la course de chars attelés à quatre chevaux." Dans l'ancienne Égypte, on croit savoir que la pratique de certains sports comme l'équitation était ouverte aux femmes.

En Grèce aussi, les femmes pouvaient participer aux Jeux olympiques si elles étaient propriétaires de chevaux. En principe, tous les citoyens pouvaient participer aux Jeux, “mais aucune femme mariée, sous peine de mort”, n’y était autorisée. La précision et la sentence sont de taille. On peut déjà y discerner une ségrégation qui se codifie peu à peu. “La Grèce a envisagé fragmentairement le problème du sport féminin. Elle est loin de l’avoir solutionné”, écrit Marie-Thérèse Eyquem*, femme politique et théoricienne du sport féminin.

La Révolution française

La Révolution française est un événement décisif dans l’avancée des droits de la femme, malgré d’immenses difficultés. L’histoire de Marie Gouze (Aubry), dite Olympe de Gouges, l’illustre parfaitement. Cette écrivaine de romans et de pièces de théâtre, née en 1748 à Montauban, réclame en 1791 l’émancipation des femmes avec la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. “Femme, réveille-toi ; le tocsin de la raison se fait entendre dans tout l’univers ; reconnais tes droits”, peut-on lire en “postambule” de cette déclaration. Olympe de Gouges est guillotinée deux ans plus

*Marie-Thérèse Eyquem, *La Femme et le sport*, Paris J, Susse éditeur, 1944.

tard, en 1793, officiellement pour avoir pris la défense de Louis XVI. Il n'en demeure pas moins qu'une brèche est ouverte. Et bon nombre de femmes vont s'y engouffrer. Le sport (et la pratique sportive) devient alors plus que jamais un acte revendicatif pour tenter de faire évoluer la condition féminine. Ainsi, elles sont nombreuses à violer l'interdit et, travesties ou pas, à s'adonner à leur sport favori.

D'authentiques championnes réalisent d'ailleurs de magnifiques exploits. Le 10 novembre 1798, par exemple, Jeanne Garnerin est la première femme à sauter en parachute (à partir d'une montgolfière). Une histoire de famille pour cette jeune femme mariée à André-Jacques Garnerin, qui n'est autre que l'inventeur du parachute. Entre 1815 et 1836, c'est d'ailleurs leur nièce, Élisabeth Garnerin, qui établit les premiers records du parachutisme féminin. Pour sa part, Marie Paradis aime tutoyer les cimes : elle est la première femme à atteindre le sommet du mont Blanc le 14 juillet 1808.

À travers ces prouesses extrêmement dangereuses, la femme prouve qu'elle peut être l'égale de l'homme. De quoi réveiller les plus anciens conservatismes et susciter une réaction officielle. On peut ainsi citer l'ordonnance du 16 brumaire an IX (7 novembre 1800) : "Toute femme désirant s'habiller en homme (...) devra se présenter à la Préfecture de police pour en obtenir l'autorisation (...). Toute femme trouvée travestie qui ne se sera

pas conformée aux dispositifs précédents sera arrêtée et conduite à la Préfecture de police.” Il faut savoir que “se travestir” se résume souvent à porter un simple pantalon !

Cette ordonnance restera en vigueur bien longtemps ; elle sera même invoquée en 1930 dans l’affaire de la championne olympique Violette Morris, radiée par la Fédération féminine sportive de France en raison de son comportement et de ses vêtements masculins. Cette lanceuse de poids et de disque (recordwoman du monde) portera plainte contre sa fédération en vain. Pire, elle sera déboutée et le jugement évoquera le “déplorable” exemple qu’elle donne à la jeunesse. En 1905, une loi “assouplit” la règle. Désormais, les femmes ont le droit de porter des pantalons uniquement si elles tiennent les rênes d’un cheval ou le guidon d’un vélo.

Le féminisme au début du XX^e siècle

Toutefois le début du XX^e siècle, sous l’impulsion de femmes militantes et pugnaces, va être marqué par quelques conquêtes significatives en matière de droit des femmes. Pendant qu’en Grande-Bretagne l’Union féminine sociale et politique (*Women’s Social and Political Union*, WSPU) défile pour réclamer notamment le droit de vote pour les femmes, donnant naissance au mouvement des suffragettes, en France les mouvements féministes

prennent corps et se structurent. La libre pratique du sport pour les femmes et la possibilité de participer à des compétitions font partie des revendications avancées.

La course des Midinettes

Une manifestation sportive peut aussi prendre valeur de symbole. Ainsi en 1903, année où Marie Curie devient la première femme à recevoir un prix Nobel (de physique), la course des “Midinettes” va marquer les esprits. Il est dix heures du matin, ce 25 octobre, lorsque 2 500 ouvrières et petites mains des ateliers et magasins se rassemblent à Paris pour parcourir les 12 kilomètres qui les séparent de Nanterre, où est jugée l'arrivée. Certaines y participent en marchant, en costume de ville et ombrelle, d'autres courent, adoptant une jupe classique s'arrêtant à la cheville : le trot-tin. Le succès est là, il surprend les observateurs : “Imaginez, de la place de la Concorde au pont de Neuilly, cent, deux cents, trois cent mille personnes, peut-être un demi-million de curieux et de curieuses, se bousculant sur dix rangs d'épaisseur, juchés sur des échelles, accrochés aux becs de gaz, pendus dans les arbres”, peut-on lire dans *L'Auto* du 26 octobre 1903.

La portée symbolique de cette course ne manque pas d'être soulignée : "Le public n'a pas encore dans l'œil la silhouette de la femme faisant du sport ; les efforts des concurrentes étaient inconnus, et beaucoup semblèrent laides de gestes dont elles ne se servent pas rue de la Paix. Là encore, il faut que les idées de la foule se fassent ; elles se feront, je le crois", écrit le reporter de *L'Auto*. L'événement, sans être révolutionnaire, montre "que des femmes modestes, à défaut de faire du sport, aimeraient peut-être avoir une activité physique, elles se sont entraînées après le travail, souvent avec des hommes comme conseillers", explique Catherine Louveau, sociologue*.

Le sport commence donc peu à peu à se conjuguer au féminin. Les clubs, les cercles féminins voient le jour (environ 70 associations sportives féminines pour quelque 5 000 licenciées). En 1900, lors des Jeux olympiques de Paris, les femmes ont le droit de participer pour la première fois ; elles représentent alors 1,6 % des près de 60 000 participants. Parmi elles, la joueuse

*Catherine Louveau, *Inégalité sur la ligne de départ : femmes, origines sociales et conquête du sport*, Clio, 2006.

de tennis britannique Charlotte Cooper devient la première femme à décrocher un titre olympique. En 1912, 48 femmes dont 2 nageuses – avancée remarquable –, sur 2 407 athlètes, prennent part aux Jeux de Stockholm. En préambule de ces Jeux, Pierre de Coubertin ne manque pas l’occasion de souligner avec véhémence : “Le véritable héros olympique est à mes yeux l’adulte mâle individuel. Les Jeux olympiques doivent être réservés aux hommes, le rôle des femmes devrait être avant tout de couronner les vainqueurs.”

La phallogocratie est tenace. Une misogynie révoltante pour Alice Milliat (1884-1957), souvent présentée comme l’apôtre du sport féminin en France. Cette championne d’aviron va créer en décembre 1917 la Fédération féminine sportive de France (FFSF) dont elle est la trésorière. Le but de cette fédération est de promouvoir le sport féminin, d’organiser des compétitions, de jouer un rôle de lobbyiste et surtout de permettre aux athlètes de concourir ou de participer aux grandes épreuves du type Jeux olympiques.

En 1919, Alice Milliat présente une nouvelle requête au Comité international olympique (CIO) demandant d’inclure des épreuves féminines au programme des Jeux d’Anvers. Une nouvelle fois, elle va essayer un refus sans

appel du baron Pierre de Coubertin, très violemment hostile à la création de nouvelles épreuves féminines. Pour lui, la représentation des femmes est suffisante. Alice Milliat décide alors de créer son propre Comité et institue les Jeux mondiaux féminins. La première édition se déroule à Paris en 1922 au stade Pershing, devant plus de 20 000 spectateurs. Le but avoué est de combattre les préjugés : “Nous avons conscience d’avoir travaillé au mieux-être de la femme, à quelque classe sociale qu’elle appartienne”, déclare-t-elle.

Sous le haut patronage de la fédération et grâce à la persévérance d’Alice Milliat, plusieurs autres manifestations symboliques se déroulent en France durant cette période. La première réunion d’athlétisme féminin se tient par exemple au stade Brancion à Paris en 1915. De même, le 21 avril 1918, le premier match officiel de football féminin (sport ô combien masculin !) se dispute au stade Jean-Bouin à Paris. Deux ans plus tard, en octobre 1920, un autre match de football, opposant à Saint-Ouen les filles de l’équipe de France à celle d’Angleterre, va rassembler pas moins de 10 000 spectateurs. Il faudra attendre 1928 et les Jeux olympiques d’Amsterdam pour que le CIO admette officiellement les athlètes féminines. Au grand désarroi de... Pierre de Coubertin : “Les voici admises désormais à l’escrime et,

ce qui est plus grave, aux épreuves d'athlétisme, lesquelles ont lieu dans un stade..."

L'entre-deux-guerres semble marquer une nouvelle période. Une lente évolution des mœurs s'effectue, contrainte et forcée. En effet la Grande Guerre (1914-1918) a modifié le statut des femmes. Beaucoup d'hommes ne rentrent pas du front et bon nombre de femmes, de veuves de guerre, se voient souvent dans l'obligation de travailler. D'autres le feront par choix. La femme s'assume, pourquoi ne pourrait-elle pas jouir des mêmes loisirs que les hommes ? "Les années 1920 sont aussi celles de l'engouement pour le sport par les femmes", explique également Catherine Louveau.

Reste à trouver des héroïnes pour servir la cause. Une femme va s'employer à jouer ce rôle en dominant son sport comme rarement. Son nom ? Suzanne Lenglen. La "divine" révolutionne le tennis et renverse tout sur son passage. De 1919 à 1926, elle remporte six fois le tournoi de Wimbledon et six fois les Internationaux de France en simple. En sept ans, elle gagne 241 tournois, dont 81 en simple, et trois médailles olympiques (dont deux d'or). À coup sûr l'une des plus belles promotions pour le sport féminin. D'autres championnes apparaissent, comme la navigatrice Virginie Hériot (1890-1932), championne olympique de voile à Amsterdam en 1928, ou l'aviatrice Jacqueline Auriol, première femme pilote d'essai. Des athlètes reconnues

qui, pour certaines, n'hésitent plus à revendiquer un engagement féministe : "Elles pratiquent un sport réservé aux hommes, à travers des témoignages traduisant leur volonté d'émancipation et enfin, dans leur façon d'assumer hors du stade leur identité de « femme sportive ». Leur féminisme « sportif » se développe en réaction à l'antiféminisme social, médical, et sportif qui freine la pratique athlétique des femmes", écrit Nathalie Rosol dans *Le Sport vers le féminisme*.

Un antiféminisme qui reste malgré tout toujours majoritaire et que l'on retrouve encore une fois au plus haut sommet du sport : "Une olympiade femelle serait impraticable, inintéressante, inesthétique et, ne craignons pas d'ajouter, incorrecte", déclare sans sourciller Pierre de Coubertin. Pour faire bonne mesure, ajoutons cette autre pensée discriminante du père de l'olympisme : "L'athlétisme féminin est mauvais et cet athlétisme devrait être exclu du programme olympique (...). Les Olympiades ont été rétablies pour la glorification rare et solennelle de l'adulte mâle individuel." On estime mieux ici le chemin qu'il reste à parcourir aux femmes pour se faire accepter en tant que sportives...

Durant cette période, les femmes pratiquant un sport sont largement minoritaires et leur comportement est jugé immoral. On est loin en tout cas du stéréotype de la femme-mère se partageant entre l'éducation des enfants et